

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>			
Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines			
Nombre de délégués en exercice	<b>31</b>	Absents représentés :	<b>4</b>
Présents	<b>25</b>	Absents non représentés :	<b>2</b>
<b>VOTANTS</b>			<b>29</b>

L'an deux mil quatorze, le 18 Novembre à 18 h 30

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 18 Novembre 2014, après convocation légale reçue le 12 Novembre 2014, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, Mme Jacqueline BOUYAC, M. Alain BRES, , Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Thomas CONSTANTIN, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. François PANTAGENE, , M. Claude PARENTI, M. Christian SOLLIER, Mme Sylviane VERGIER.

**Etaient Absents représentés :**

Mme Sabine CHAUVET, (Pouvoir donné à M. Pierre GABERT), Mme Arlette GARFAGNINI, (Pouvoir donné à Mme Sylviane VERGIER), M. Michel TERRISSE, (Pouvoir donné à M. Bernard LEMEUR), Mme Isabelle VINSTOCK, (Pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX).

**Etaient Absents non représentés :**

M. Rémy ARNAUD, M. Lucien STANZIONE.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Karine CANDALE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Budget Général 2014-Décision modificative n°1**

Monsieur Thomas CONSTANTIN, Vice-président expose à l'assemblée qu'il s'agit de délibérer pour modifier des crédits en dépenses d'investissement en ajoutant des crédits au chapitre 21 et en enlevant au chapitre 23.

Il faut également ajouter des crédits en fonctionnement, notamment en frais de personnel en dépenses, et en remboursement de frais de personnel en recettes.

Les frais de personnel ont été plus importants, car suite à de nombreux arrêts maladie, il a fallu recourir à de nombreux remplacements.

**Le Conseil Communautaire,**

**Monsieur Thomas CONSTANTIN, Vice-président, entendu,**

**Et après en avoir délibéré à 26 Pour et 3 abstentions (M. Pascal BONNIN, Mme Jacqueline BOUYAC et M. Robert IGOULEN)**

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
 COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 LES SORGUES DU COMTAT

DECIDE d'effectuer la décision modificative suivante :

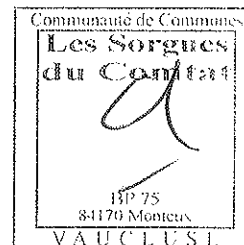
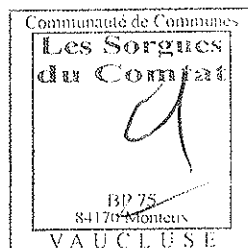
Dépenses - Investissement			Recettes - Investissement		
<b>21</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>90 000</b>			
21578-821	Autres matériel	90 000			
<b>23</b>	<b>Immob en cours</b>	<b>90 000</b>			
2317-821	Travaux	90 000			
	<b>TOTAL</b>	<b>-</b>		<b>TOTAL</b>	<b>-</b>
Dépenses - Fonctionnement			Recettes - Fonctionnement		
<b>.012</b>	<b>Frais de personnel</b>	<b>200 000</b>	<b>.013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>100 000</b>
64131-020	Rémunération non titulaires	200 000	6419-020	Remboursement salaires	100 000
<b>65</b>	<b>Charges de gestion courante</b>	<b>1 000</b>			
6541-020	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000			
<b>66</b>	<b>Frais financiers</b>	<b>50 000</b>	<b>75</b>	<b>Produits de gestion courante</b>	<b>50 000</b>
6611-01	Intérêts des emprunts	50 000	758-020	Autres produits gestion	50 000
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>100</b>			
678-01	Autres charges exceptionnelles	100			
<b>.022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>1 100</b>			
	<b>TOTAL</b>	<b>150 000</b>		<b>TOTAL</b>	<b>150 000</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Et ont signé au registre les membres présents.  
 Pour copie conforme.

**Christian GROS**

Président de la Communauté de communes  
 Les Sorgues du Comtat

**Le Président,**



Acte Exécutoire  
 Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
 Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
 Envoyé le : 21.11.89  
 Affiché le :